

CHAPITRE V

LA LIQUIDATION DU SULTANAT

L'année 1912 vit la fin de l'indépendance du Maroc, et bien qu'on éprouve toujours un regret à voir disparaître une chose ancienne et pittoresque, on doit se réjouir de cet événement.

Établi primitivement sur le prestige de la religion et de ses lois, car les sultans du Maroc sont des descendants du Prophète, l'édifice pourri se maintenait depuis des années dans un état voisin de l'écroulement. Seuls son isolement, la xénophobie et le fanatisme de son peuple avaient retardé une désagrégation plus rapide et pendant longtemps, dans les angoisses de ce trouble mortel, le Maroc avait conservé un souffle de vie.

Un jeune et prodigue sultan avait dilapidé les revenus du pays et vidé les coffres du trésor, en grande partie pour des achats de marchandises européennes inutiles.

Son règne avait été l'époque des « commis voyageurs », quand les caravanes convergeant à Fez venaient de tous les ports, portant des cages d'animaux sauvages et l'assortiment le plus étonnant de tous les spécimens les plus hétéroclites du luxe et du mauvais goût. C'était le temps des feux d'artifice et des orgues de Barbarie, des uniformes fantastiques et des perroquets de l'Amazone. Ses gaspillages, ses rapports avec les Européens et la faiblesse avec laquelle le sultan avait gouverné, avaient amené la révolte. Son frère Moulay Hafid venait de se faire proclamer sultan à Marrakech.

La guerre entre les deux sultans traînait en longueur. Le principal souci de chacun semblait être d'éviter une rencontre, et ils se contentaient l'un et l'autre de rendre des édits de mutuelle excommunication, et, pour obtenir de l'argent, de piller les tribus, sans souci de savoir pour qui elles avaient pris parti.

Quand l'un d'eux avait l'argent, il avait aussi des soldats ; s'il manquait de ressources, son armée fondait au point de disparaître. En fait, chacun d'eux n'avait de troupes que lorsque les soldats de l'autre désertaient.

En 1908, Moulay Abd-el-Aziz quitta Fez pour se rendre au pays de l'insurrection. Il s'avança lentement vers le Sud en suivant une voie fort détournée comme pour éviter toute rencontre possible avec l'ennemi.

Au même moment, Moulay Hafid également timide, se lançait à la conquête du Nord, en suivant d'ailleurs pour les mêmes raisons que son frère une route excentrique. Selon toute probabilité, chacun aurait atteint la capitale de l'autre sans incident si l'armée de Moulay Abd-el-Aziz quand elle fut à une courte distance de son but, Marrakech, n'avait soudainement pillé le camp impérial et, se déclarant pour son rival, n'avait obligé le sultan à chercher, après un dangereux voyage, un refuge à la côte.

Quelques mois plus tard, Moulay Abd-el-Aziz abdiquait en faveur de son frère qui, avec quelques soldats seulement (car son armée avait également déserté), était arrivé pendant ce temps à Fez, ayant à peine un sou en poche.

Fez l'accepta comme sultan, à la condition que la ville ne paierait pas d'impôts. Cela, Sa Majesté le promit solennellement et tint cette promesse pendant quelques semaines jusqu'à ce qu'il fût forcé d'y manquer, et alors il leva des taxes légales et illégales, comme jamais cela ne s'était vu auparavant.

Son talent à faire exécuter ceux qui devaient quelque chose au trésor, lui procura entre temps

une petite armée. Naturellement le trésor était vide, et aucun homme des tribus ne demandait à s'engager, car aucune solde n'était à espérer. La situation était précaire. Sans troupe le sultan ne pouvait rien, pas même lever les impôts qu'il avait promis de ne pas lever, et sans l'impôt il ne pouvait pas vivre. Or de toutes façons il lui fallait une armée. Alors un matin, les crieurs publics annoncèrent dans les rues et les marchés que le sultan devait donner un certain jour au palais. une grande fête aux adeptes de la secte « Guennaoua ». La confrérie des Guennaoua était alors très en vogue au Maroc; toutefois elle limitait son recrutement aux gens du Sud qui ont beaucoup de sang noir et forment la classe des laboureurs et des porteurs d'eau, confrérie regardée d'ailleurs comme contraire à l'orthodoxie par les Marocains plus affinis. Le sultan laissait même entendre qu'il avait l'intention de s'affilier à cette doctrine particulière.

Au jour dit, les Guennaoua se lavèrent et parés de leurs beaux habits se rendirent en masse au palais et pénétrèrent dans les cours entourées de hauts murs et de tours rébarbatives.

Très satisfaits d'être invités à la garden-party du sultan, ils manifestaient leur joie et ils demandèrent des rafraîchissements. Hélas, il n'y en avait pas. Rien que des remparts infranchissables et des portes fermées, et le jour suivant une armée triste, mais résignée était à l'exercice sur la pelouse du palais.

Moulay Hafid n'était pas l'homme qu'il fallait pour rendre la vie au Maroc agonisant. Les tribus se révoltèrent. il employa des méthodes barbares et la situation du Maroc devint pire que jamais.

Dans les premiers mois de 1912 ⁽¹⁾, le sultan fut assiégé dans Fez par les tribus. Il appela au secours les Français déjà installés à Casablanca et à la côte.

Une expédition fut organisée rapidement; la capitale fut délivrée et quelques semaines plus tard ⁽²⁾ le traité de protectorat fut signé, suivi de près par le massacre des officiers et des citoyens français à Fez.

La situation de Moulay Hafid devint impossible, tant aux yeux de la France qu'à ceux de son peuple, et il se décida à abdiquer.

La cour se rendit à Rabat, à la côte, et c'est alors que se joua le dernier acte de l'indépendance marocaine. Il consista de la part du sultan en un marchandage rapace pour obtenir les meilleures conditions.

Déjà avant de quitter Fez, il avait commencé à assurer le confort de sa vie future; il avait informé toutes les dames de son palais royal, et elles étaient légion, les veuves des sultans précédents et une foule de parentes, qu'elles devaient l'accompagner à Rabat. Il leur donna des ordres stricts pour leur bagage; tous leurs bijoux et choses de valeur devaient être emballés dans de petites caisses, leurs habits et les choses de moindre prix devaient être placés dans des malles.

Elles suivirent exactement ces instructions, mais le jour du départ on emporta seulement les petites caisses, on oublia les dames et les malles à Fez. Elles y sont encore, tandis que les bijoux, on a de bonnes raisons de le croire, sont en Europe. Moulay Hafid s'est toujours vanté de son habileté en affaires.

Les dernières semaines de son règne furent une période continuelle de querelles avec les autorités françaises. Il était encore sultan et par conséquent dangereux, et la question de son successeur n'avait pas encore été réglée. Il avait encore en mains quelques cartes, dont il

¹ C'était en 1911.

² C'est en mars 1912.

jouait de temps à autre. Alors même que tout était arrangé, les lettres pour la proclamation de son demi-frère Moulay Youssef expédiées dans les provinces, Moulay Hafid changea d'avis. Toute réflexion faite, il déclarait qu'il ne voulait pas abdiquer ni quitter le pays comme cela avait été décidé. Il avait déjà obtenu les plus généreuses conditions, mais la situation était critique. Des instructions avaient été données à l'intérieur pour la proclamation du nouveau sultan et l'ancien ne voulait plus abdiquer. Alors Moulay Hafid laissa entendre qu'il pouvait encore changer d'avis. C'est ce qui arriva. On lui remit un chèque de 40 000 livres sterling, quand il quitta le quai de Rabat sur un croiseur français qui l'emmenait faire un voyage en France. En échange, il remit au résident général le document définitif de son abdication. La confiance entre ces deux personnages était telle que, pendant un instant, ils tinrent chacun un bout des papiers échangés, chacun d'eux craignant de lâcher le sien tant que l'autre ne serait pas donné.

La nuit qui précéda la signature de son abdication, Moulay Hafid détruisit les emblèmes sacrés des sultans marocains, car il se rendait compte qu'il était le dernier sultan indépendant du Maroc. Il brûla le parasol écarlate qu'on avait porté sur sa tête dans les cérémonies officielles. La litière fut mise en pièces et jetée au feu, en même temps que deux caisses dans lesquelles certains livres saints avaient été apportés. Les livres furent épargnés et il emporta aussi ses bijoux de famille.

De Rabat, Moulay Hafid se rendit en France, en qualité d'hôte du gouvernement français, et voyageant à demi officiellement, il fit une promenade prolongée. A l'issue de ce voyage, il revint à Tanger où sa famille et ses gens, environ cent soixante personnes, étaient arrivés entre temps. La vieille kasbah fut mise à la disposition de Sa Majesté et il en fit sa résidence.

Presque aussitôt après son arrivée à Tanger commença la discussion au sujet des termes de son abdication, car les grandes lignes seulement en avaient été posées à Rabat et très vite. Les relations de l'ex-sultan avec la France furent très embrouillées.

En apparence, Moulay Hafid ne regrettait pas d'avoir abdiqué. Il comprenait que son maintien sur le trône dans les circonstances actuelles était impossible.

Ce qu'il regrettait, c'était de n'avoir pas fait payer assez cher son départ, il espérait encore pouvoir extorquer quelque argent et quelques propriétés. Aussi les pourparlers furent-ils conduits avec une avidité qui rendait toute solution impossible.

Au commencement de son règne, quatre ans seulement plus tôt, il avait donné des preuves d'un caractère élevé et d'un sentiment patriotique, et il avait réellement l'intention de maintenir l'indépendance de son pays.

Mais il s'était rendu compte rapidement que lui-même ne pourrait assumer cette tâche. Il devint neurasthénique, cruel et sans scrupules. Il se fit des ennemis de tous côtés, parmi le bas peuple à cause de sa barbarie et de ses exactions, et parmi les Européens par son cynisme et son intransigeance.

En sorte que, très vite, ses relations avec la France furent bientôt sur le point d'être rompues. C'est à ce moment, quand tout semblait désespéré, que l'auteur de ce livre fut prié, des deux côtés séparément, d'intervenir dans l'intérêt de la paix.

Voici comment se produisit l'invitation à intervenir: Il y avait eu une scène terrible entre l'ex-sultan et les négociateurs français, et Moulay Hafid avait employé un langage si peu parlementaire qu'il ne pouvait plus être question d'une nouvelle rencontre.

Un matin de bonne heure, l'auteur reçut la visite d'un fonctionnaire français qui le sollicita ⁽³⁾

³ Who implored him.

d'être l'intermédiaire dans la discussion en lui faisant le compliment de dire qu'il était la seule personne ayant quelque influence sur le sultan, dont les procédés étaient sévèrement jugés en haut lieu.

À peine cet interlocuteur était-il parti que le sultan lui-même arriva.

Ses nerfs étaient à bout et il était dans un état de profonde dépression. Se jetant sur un sofa, il se mit à pleurer, puis fit le récit de ses malheurs réels ou supposés, attaquant la France avec une véhémence aussi violente qu'injuste.

« Vous êtes, dit-il à l'auteur, la seule personne ayant quelque influence sur ces vilains. Voulez-vous vous charger des négociations ? »

Dans ces conditions, il n'y avait pas autre chose à faire qu'à accepter.

Une heure plus tard, les conversations étaient reprises. L'ex-sultan passa toute la journée à la villa de l'auteur et l'on put à peine le décider à manger et à boire. Pendant l'absence de l'auteur à la légation de France, Moulay Hafid prit congé, mais ce ne fut pas la seule chose qu'il prit, il emporta aussi un très rare exemplaire d'un manuscrit arabe. Très lettré, la tentation d'un beau livre enluminé avait été trop forte. L'auteur ne revit plus le livre, mais il est juste d'ajouter que Sa Majesté envoya le même soir un présent en échange, un poignard orné d'émaux.

Pendant les semaines suivantes les points principaux de la négociation furent résolus. La question de la pension, les crédits pour la construction d'un palais à Tanger, la restitution de certaines propriétés à l'intérieur du pays, et le sort des femmes et des enfants de l'ex-sultan.

Puis vint la question des dettes sur laquelle s'engagea une longue et acrimonieuse discussion. Il avait été posé en principe que toutes les dettes qui avaient été contractées directement ou en certain cas indirectement dans l'intérêt de l'État, seraient considérées comme dettes d'État et payées par le gouvernement, tandis que toutes les dettes privées seraient payées sur la cassette de l'ex-sultan.

Cependant la discussion des dettes était rendue extrêmement difficile en raison du système par lequel le Maroc avait été gouverné. Le sultan du Maroc avait toujours été un monarque absolu, et comme tel les revenus du pays étaient siens. On n'avait jamais fait de distinction entre les caisses de l'État et la cassette privée; tout appartenait au sultan. C'était une règle que les dépenses de l'État au si bien que celles pour l'entretien du palais étaient payées par des billets tirés sur les douanes de la côte. En conséquence ce n'était pas une tâche facile que d'arriver à discriminer les dettes de l'État des dettes privées, si intimement confondues dans le passé.

Il y avait par exemple une note concernant un escalier de marbre commandé en Italie pour le palais de Fez. Les autorités françaises arguaient que cette dépense très élevée était une pure extravagance de la part de Moulay Hafid et qu'en conséquence il devait la payer. L'ex-sultan exposait au contraire que le palais était la propriété de l'État (il avait soutenu la thèse contraire quand on lui avait demandé pourquoi il avait emporté avec lui certains meubles précieux) et que toutes les améliorations et installations qu'il avait faites l'avaient été dans l'intérêt de l'État. C'était son successeur et non lui-même qui jouirait de l'escalier de marbre. Le protectorat reconnut la justesse de cet argument et paya la traite, mais la suite de l'incident est plaisante à connaître.

Quelques mois plus tard, quand le sultan signa un contrat pour la construction de son nouveau palais à Tanger, il supprima sur le plan un des escaliers de marbre projeté.

Il avait, disait-il, un très bel escalier qui ferait bien l'affaire. L'auteur se risqua à lui demander si c'était celui là même au sujet duquel on avait discuté.

- Lui-même, répliqua Moulay Hafid. Vous comprenez, il n'avait pas encore été envoyé d'Italie, j'ai télégraphié qu'on l'envoie ici au lieu de l'envoyer à Fez.

Une discussion encore plus compliquée s'éleva au sujet de quelques centaines de mètres d'une très coûteuse et très belle étoffe pourpre. Naturellement le protectorat mettait cela au compte des dettes privées. Le sultan protestait. L'étoffe, disait-il, avait été achetée pour des raisons d'État, par exemple pour l'habillement des cuisinières du sultan, car il avait plusieurs centaines d'esclaves employées à préparer la nourriture. Le protectorat refusait de payer cette dette. L'ex-sultan exhiba un document historique pour prouver que les cuisinières impériales étaient partie intégrante de l'État et passaient comme le palais lui-même d'un sultan à l'autre. Le principe fut accepté, mais la dette désavouée par la raison que ces dames n'avaient pas besoin de si belles étoffes pour leur vêtement de cuisine. Un tissu de coton, disait-on, aurait aussi bien fait l'affaire.

La réponse du sultan fut écrasante et sans réplique : - En Europe, dit-il, c'est peut-être la coutume d'habiller les cuisinières des souverains avec du coton, mais au Maroc, nous avons une plus haute idée de la dignité de leur position.

Il n'y avait plus rien à dire. La dette fut payée par le protectorat. Les longues discussions que l'auteur, en réalité peu secondé, avait à soutenir avec le sultan, n'étaient pas facilitées par les conditions dans lesquelles elles se faisaient. Il n'y avait pas d'heures fixées pour les conversations ou l'examen, souvent nécessaire, de volumineux documents toujours dans le plus extrême désordre. Quand, d'une façon ou de l'autre, Sa Majesté sentait qu'elle allait être déboutée de ses demandes, comme Elle n'avait plus aucune relation avec les Français, tout l'orage tombait sur la tête de l'auteur. Parfois le sultan, excité par une brillante trouvaille qu'il avait faite pour échapper au paiement de quelques petites sommes, arrivait à ma villa à l'aube; d'autres fois, j'étais appelé d'urgence au palais à minuit.

La question des dettes fut discutée et traitée dans les endroits les plus divers. Et tous ceux qui étaient présents, indigène ou Européen, esclave ou haut personnage, étaient entraînés dans la discussion. En particulier, deux vieilles dames étaient fréquemment consultées. L'une d'elles était une vieille nourrice noire, l'autre une femme berbère hlanche qui était la devineresse du sultan et qui était chargée de la préparation des talismans ⁽⁴⁾.

Les avis de cette dernière étaient toujours sensés et justes; elle n'hésita jamais, quand l'occasion s'en présenta, de dire au sultan qu'il agissait follement, et elle rendit maints services au cours du débrouillage de ces situations compliquées.

Quelquefois, assis dans un jardin sur des matelas ou des nattes, entouré d'esclaves, Moulay Hafid soutenait que toutes les dettes étaient des dettes d'État, que la propriété privée n'avait jamais existé, que la responsabilité individuelle, spécialement pour les dettes, était contraire aux principes divins les plus élevés.

Il pérorait avec une grande facilité et une grande habileté littéraire. Il avait en réserve un grand nombre de citations d'arabe classique, citations d'ailleurs souvent déformées à dessein pour appuyer ses propres arguments. Il pouvait persuader les autres rapidement et lui aussi en même temps.

Se penchant, légèrement en avant, emmailloté dans ses vêtements blancs, il parlait lentement avec beaucoup de charme et de distinction, accompagnant sa phrase d'un léger mouvement de sa main droite quand soudain, en plein débit, son attention était attirée par ses éléphants ou ses lamas ou par une bande de grues qui débouchaient des bosquets, et sa conversation se détour-

⁴ Moulay Hafid s'adonnait aux pratiques de sorcellerie, et il n'est pas un Marocain qui, un jour ou l'autre, n'éprouve le besoin de faire fabriquer des talismans pour obtenir ce qu'il désire.

nait vers d'autres sujets.

Alors qu'on amenait les deux éléphants de Fez à Tanger au moment de l'abdication, l'un d'eux s'échappa au cours du trajet, et comme c'était une bête inconnue des villageois, il lui arriva maintes aventures. Là où il apparaissait, éclataient la panique et la terreur et tous les hommes couraient s'armer comme ils pouvaient pour chasser cette étrange et terrible bête. La population des campagnes possédait peu d'armes à feu, leur portée était faible et leurs balles frappaient le dos et les flancs du terrible pachyderme sans lui faire de mal, ce qui augmentait la panique.

L'éléphant, se vautrant dans les cultures printanières, passait calmement, tandis que les propriétaires lésés s'approchaient aussi près qu'ils l'osaient pour tirer des volées contre sa masse indifférente.

Puis un jour, il retrouva lui-même la route, pas plus mal portant, mais zébré des cicatrices des coups de feu essayés. Ce fut pendant une de ces longues palabres qu'on apporta au sultan la nouvelle qu'un des éléphants était couché dans l'écurie et ne pouvait se lever. Cela naturellement mit fin à l'entretien et tous nous nous levâmes pour aller voir ce qui arrivait.

En effet, l'éléphant était couché sur le côté, essayant de temps en temps de se lever sans pouvoir y réussir.

Après que chacun des assistants eut donné son avis et que tous les efforts eussent été tentés pour remettre sur pied la pauvre créature, depuis la torsion de la queue jusqu'à l'allumette sous les jambes de derrière, expédient qui n'eut d'autre résultat que de brûler la peau, Moulay Hafid arriva à la conclusion qu'on n'en sortirait pas sans l'aide d'une grue; on trouva une lourde poutre que l'on suspendit au toit, deux cordes furent passées sous le corps de l'éléphant couché, l'une juste sous les jambes de devant, l'autre sous les jambes de derrière, manœuvre qui demanda un travail considérable.

Quand tout fut prêt, les esclaves commencèrent à haler. Avec des cris et des appels mutuels, ils arrivèrent à soulever l'éléphant jusqu'à ce qu'il fût suspendu en l'air, et alors ils entreprirent de le déposer doucement sur ses pieds. Nul doute qu'ils y auraient réussi si l'une des cordes n'avait glissé, ce qui fit que l'infortuné pachyderme resta suspendu seulement par derrière, la tête en bas. Il resta dans cette position jusqu'à ce qu'il fût descendu une fois de plus, cette fois tourné contre le mur, dans une situation encore plus critique que jamais, Mais en dépit de toutes les difficultés, après bien des cris, des jurons, et un travail forcené, l'éléphant fut remis debout.

En beaucoup d'occasions, notre conversation se tint dans des lieux moins agréables qu'un jardin.

Il y avait une chambre, par exemple, dans la très laide villa que Moulay Hafid avait achetée dans l'état où elle se trouvait et grandement admirée et qui semblait hantée par le microbe de l'irritation.

Non seulement sa décoration était épouvantable, mais elle, était pleine d'objets que Moulay Hafid avait apportés de Fez, parmi lesquels une quantité de boîtes à musique, d'horloges de toutes sortes et de tous modèles et parmi lesquelles il affectionnait particulièrement celle qui avait la forme d'une locomotive en métal coloré dont les roues tournaient aux heures, aux demi-heures et aux quarts d'heure.

Tous ces jouets ou presque tous étaient brisés et un horloger italien était employé à rechercher les rouages, timbres et autres organismes dans cette collection décombres. C'est dans cette

chambre qu'il avait aussi son atelier, et rien n'était plus agréable à Moulay Hafid que de s'asseoir pour le regarder travailler.

Fréquemment, l'auteur devait apporter au sultan la nouvelle que les autorités françaises refusaient de payer telle ou telle dette. Il vaut mieux atténuer les mauvaises nouvelles qu'on donne aux autocrates orientaux, car ils manquent de pondération, ils ne sont pas accoutumés à entendre la vérité brutale. Souvent il était nécessaire d'aller lentement et de la lui présenter en arabe avec des arguments habiles, et à la fois diplomatiques et littéraires, pour mener la tâche à bien et éviter un accès d'humeur: Je commençais par un petit discours sur l'origine des revenus et le sultan écoutait attentivement, mais juste au moment où j'arrivais à passer des généralités aux faits particuliers, l'horloger italien réussissait une réparation inespérée. Les horloges commençaient à marcher et à carillonner ou bien une boîte à musique, vieille et poussive, jouait, ou encore un canari empaillé, presque déplumé, commençait à pousser des cris aigus d'une voix que la rouille et les vers avaient terriblement faussée.

De la chaise de l'Italien, un jouet mécanique se mettait en marche sur le tapis, en gémissant, pour culbuter un peu plus loin et terminer sa course en expirant dans un sifflement de rouages mal graissés.

L'attention de l'ex-sultan était distraite. C'était la fin des négociations, et tout se terminait généralement par un repas servi à n'importe quelle heure et sous n'importe quel prétexte. L'horloger, qui avait à peine terminé le repas précédent, était l'hôte de marque, et forcé de manger une quantité incroyable d'une nourriture d'ailleurs excellente.

Ce fut peut-être la réclamation du dentiste espagnol du sultan qui fût la plus difficile à arranger, non seulement parce qu'elle était très compliquée, mais aussi parce qu'elle faillit provoquer un conflit international. On aurait pu supposer que la facture du dentiste se bornait à des services professionnels, mais non : on réclamait le prix d'un lion vivant. Le sultan, dans les premiers jours de son règne, avait engagé le dentiste avec des appointements fixes et celui-ci avait été attaché à la maison impériale. Pendant un certain temps, il travailla dans les bouches des habitants du palais. Mais enfin la besogne fut terminée et toutes les dents de ces dames étincelèrent d'or. Le dentiste resta inactif.

Mais il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse employer les dentistes à acheter des lions. Évidemment, ce n'est pas l'habitude et cela semble incongru. Mais au Maroc, on n'a pas une idée aussi étroite de l'utilisation des compétences. Au temps de Moulay Abd-el-Aziz, quelques années auparavant, une des attributions du joueur de cornemuse était de donner à manger aux kangourous; le photographe officiel faisait des pâtisseries, un haut chef militaire fournissait les dames de la cour en linge de dessous, le jardinier avait reçu la mission de confiance d'apprendre à jurer aux perroquets.

Aussi rien d'étonnant si un dentiste était devenu marchand de lions.

Au commencement de son règne, Moulay Hafid, dans la joie du succès, s'était considéré comme un souverain de droit divin et, comme tel, avait jugé nécessaire de se constituer une ménagerie.

C'est là un des attributs de la royauté qui a presque disparu, sauf en Orient, mais qui fut autrefois universel. C'est peut-être heureux. L'entrée tumultueuse d'un rhinocéros au milieu des invités à une garden-party de Windsor jetterait un froid aussi bien qu'à un moindre degré la présence d'une hyène au service du soir à la chapelle Saint-Georges, tandis qu'au Maroc de tels incidents ne sont pas remarqués. Le père de Moulay Hafid, Moulay Hassan, permettait à ses léopards apprivoisés de circuler dans la chambre des hôtes, mais son fils, d'une nature plus

timide, enfermait ses léopards en cage et les remplaçait au salon par des cochons d'Inde. L'effet perdait en majesté, mais les visiteurs de l'après-midi étaient moins nerveux.

Aussi le dentiste fut-il envoyé à Hambourg pour acheter des animaux sauvages à Hagenbeck.

Mais il commit une erreur. Il aurait pu revenir avec une ménagerie au complet, et partager la célébrité de ses fauves. Il perdit du temps, et, quand il arriva à Fez quelques mois plus tard, le caprice était passé et le charme des animaux sauvages n'était plus de mode; la réception qu'on lui fit ainsi qu'à son dernier lion, le lion non payé, ne fut pas enthousiaste.

Moulay Hafid avait découvert que l'entretien de ces bêtes mangeuses de moutons coûtait trop cher, et les tribus prêtes à se révolter refusaient de fournir des moutons ou bien avaient l'audace d'en réclamer le paiement. Si grave que fût la réclamation, elle ne présentait pas d'insurmontables difficultés, mais il y avait des complications, car le sultan, charmé par le mécanisme du fauteuil du dentiste, avait commandé et payé un trône sur le même modèle mécanique.

Le trône n'avait jamais été fourni, ce qui donnait lieu à une contre-réclamation. Le sultan prétendait qu'il avait payé le lion ou que, s'il ne l'avait pas fait, c'était une dette d'État dont il n'était pas responsable, et il demandait la livraison de son trône mécanique.

La question était encore en suspens quand le contrat du dentiste vint à expiration et le sultan l'informa qu'il ne voulait pas le renouveler.

Cependant le dentiste avait en mains un atout, c'est que le sultan l'avait logé gratuitement dans une de ses villas située dans une de ses propriétés de Tanger. Il refusait de partir et les autorités espagnoles le soutenaient, Car, en raison des capitulations, chaque puissance protégeait ses sujets respectifs.

Une bande d'esclaves fut envoyée pour l'expulser. Ils trouvèrent une villa barricadée et furent reçus à coups de pistolet. La complication devenait sérieuse et prenait un caractère international. Le sultan, les autorités françaises, le dentiste espagnol, les esclaves, l'auteur, un sujet britannique et le lion allemand, risquaient de troubler la paix des gouvernements européens si on faisait usage d'armes à feu.

Je fis aux deux parties un appel chaleureux à la conciliation.

Après un long délai et non sans difficultés, une entrevue, à laquelle j'étais présent en qualité de médiateur, fut arrangée entre le sultan et l'ex-dentiste. Chacun prépara laborieusement le rôle qu'il aurait à jouer; les appels plaintifs du dentiste à la générosité du sultan furent soigneusement étudiés aussi bien que la gracieuse réponse de Sa Majesté, tandis que l'auteur devait faire un petit discours, qui était une vraie perle, sur la nécessité de l'amour du prochain.

Moulay Hafid assis sur un canapé était en train de lire attentivement un livre, quand le dentiste entra et fit les salutations d'usage, mais ces saluts, quoique polis, furent intentionnellement écourtés, et cela déplut à Sa Majesté.

Au lieu de sourire pour répondre au dentiste comme cela avait été convenu, l'ex-sultan continua à lire à demi voix sur un mode chantant.

Un long silence suivit, mais une personne de la suite le rompit en disant:

- Votre Majesté, le dentiste est là.

Sans lever les yeux de son livre, l'ex-sultan demanda :

- A-t-il apporté le trône mécanique ?

Mais ce n'était plus le programme du tout ! Il ne devait être fait aucune mention d'objets aussi

catastrophiques qu'un lion ou qu'un fauteuil de dentiste. On devait simplement procéder à une réconciliation. Une somme d'argent serait promise au dentiste, s'il voulait quitter la villa, et on abandonnerait de part et d'autre les réclamations en cours. Mais hélas, avant que qui que ce soit pût intervenir, le dentiste s'écria:

- Payez-moi d'abord mon lion !

L'huile était sur le feu. Pendant quelques minutes l'atmosphère fut brûlante d'allusions aux lions et aux trônes de dentiste jusqu'à ce que l'auteur pût calmer le souverain furieux et que le dentiste, disputant et criant, fût congédié de la chambre de réception.

Toutefois l'auteur parvint à un arrangement, grâce à la persuasion.

Le sultan ne réclamerait pas son trône et ne paierait pas le lion que le protectorat, ignorant qu'il était mort, prenait à sa charge.

Le dentiste recevrait une somme d'argent en paiement de ses réclamations.

L'auteur, dont c'était la solution, ne reçut les remerciements de personne, et les trois parties exprimèrent leur mécontentement de l'arrangement survenu.